VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double à deux étages, 1734 et 1738 rue Calliop , entre les rues Carondelet et Baronne.

Résidence simple à deux étages, 1740 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Le cottage double en bois, 1742 et 1746 rue Calliope, entr les rues Carondelet et Baronne.

La résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

Succession de Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur —Bureau 134 rue Carondelet — MARDI le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907 de l'Hon. Geo H Théard juge de la susdite cour, Division E dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Baronne, Clio et Carondelet, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Celui le plus près de la rue Carondelet, mesurant 43 pieds de face à la rue Calliope, par 96 pieds de profondeur, les améliorations sur ledit lot sont désignés par les Nos 1734 1738 rue Calliope et comprenant une résidence double à deux étages. Le deuxième de cela est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte pardevant J. L. Lare-che notaire daté le 16 octobre 1869, mesurant 23 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et les améliorations sont désignés par le No 1740 rue Calliope et comprenant une résidence simple à deux étages, le lot le plus près de la rue Baronne mesurant 32 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont désignés par les Nos 1742 et 1746 rue Calliope et comprenant un double cottage en bois.

La propriété ci-dessus désigné est bien situé à une petite distance du centre du commerce et prend de la valeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine Marais, St Philippe et Tremé et désigné par la lettre C sur un plan par Arthur de Armas ingénieur de ville le 17 septembre 1881 et annexé à un acte pardevant Chas T Bonitat, notaire le 26 octobre 1881 et mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine, même mesure sur la ligne du fond, par une profondeur de 124 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais et 124 pieds 3 lignes sur la ligne du côté opposé les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages en bois désigné par le No 1317 rue Dumaine.

Conditions — Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1907 au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley aux frais des acquéreurs.

MM. Kee et Montgomery avocats.

26 janv—26 27 fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple.

1411 avenue des Champs-Elysées entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Joseph Perpere.

No 81,405—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur — Bureau No. 134 rue Carondelet —MARDI le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1907 de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre décrit comme la moitié d'visée d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville étant le lot No 15 de l'ilet No 2204 sur un plan original fait par l'ingénieur de ville le 4 mai 1831 déposé en l'étude de C Pollock, ancien notaire, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Villeré, laquelle moitié dudit lot 15 mesurant 20 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur, borné au dessus par le lot 16 au dessous par le lot 14 et dans le fond par le lot 18, étant la moitié dudit lot original 15 le plus près de la rue Villeré, les améliorations sont désignées par le No 1411 avenue Champs Elysées et comprenant un joli cottage simple contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc La maison est en bonne condition

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets des acquéreur, payables respectivement en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement l'acquéreur devant en plus assumer les taxes pour 1907, les dits billets devant être garantis par hypothèques et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant F. J. Prevéraud notaire aux frais de l'acquéreur contenant les clauses usuelles de sécurité 10 pour cent comptant et avocat en cas de procès et transfert de l'assurance, etc.

A. D. Danziger avocat.

26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Site pour Bâtir.

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Général Taylor.

[Ilet avenue St Charles et rue Peniston,]

72 par 117 pieds.

La Bâtisse en Bois à Deux Etages.

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Peniston.

[Ilet avenue St Charles et rue Général Taylor.

81 par 119 pieds.

Un Lot pour Bâtir.

Rue Bourbon.

[Ilet rues Dorgenois, St Antoine et Law.]

L'Elégante Résidence en Briques à Trois Etages.

3835 rue Baronne, entre la rue Julie et l'avenue Howard.

Charles Hernsheim et als vs Frank I. Hernsheim.

No 61,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1906, et signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. Fred D King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville désignés par les lettres C et D, dans l'ilet No 420, borné par les rues Carondelet, Général Taylor, Peniston et l'avenue St Charles. Le lot C mesurant 72 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et faisant face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure desdites deux rues; et le lot D mesurant 81 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Caronde et sur une profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à à la rue Peniston de 119 pieds 2 pouces 7 lignes, formant l'encoignure desdites deux rues Sur le lot D est une bâtisse à deux étages bien construite, laquelle pourrait être facilement arrangée comme une résidence moderne. Chaque lot sera vendu séparément.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 7, de l'ilet 1374 borné par les rues Dorgenois (autrefois Magistrate), Bourbon (autrefois Bagatelle), St Antoine et Law, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades (avenue Howard (autrefois rue Delerd), et Julie, et désigné par le No 80 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer daté le 15 avril 1876, lequel lot mesurant 24 pieds de face à la rue Baronne par une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 2 pouces s'ouvrant sur une allée dans le fond, pour l'usage dudit lot et d'autres. Les améliorations sont désignées par le No 835 rue Baronne et comprenant une résidence en briques bien construite à trois étages, vendue subiette au bail là-dessus expirant le 30 septembre 1907 au taux de $55 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en des billets desdits acquéreurs payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

Alfred D. Danziger Meyer S. Dreifus, avocats.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard,

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

JEAN BAPTISTE CHALAIRE

No 81,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MOI AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, dans cette affaire, ordonnant la vente de propriété foncière ci-après décrite pour effectuer un partage, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 27 février 1907, à midi, en mon Bureau et Bourse, No 239 rue Bourbon, en cette ville, à savoir—

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 915, bornée par les rues, Marigny, Mandeville, Frieur et Johnson désignés comme lots B, C, E, F, G et le lot du fond D, sur un devis annexé à l'inventaire pris par A. J. Villeré, notaire, le 15 janvier 1907 et lesquels lots mesurant comme suit:

Les lots B et C, chacun 30 pieds à la rue Prieur par 160 de profondeur. Les lots E, F et G, chacun 32 de face à la rue Marigny par 111' 2" 7''' de profondeur et le fond du dit lot D, 71' 2" 7''' de face à la rue Prieur par 32 de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, pour des billets des acquéreurs payables un an après date, portant intérêt à 7 0|0 par an du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1907. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix de la vente devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Voyez le plan à la Bourse

AUG. HUARD, Encanteur,

239 rue Bourbon.

A. J. Villeré, avocat.

27 jan—27 fév 3 10 17 24 27

Stroudback & Stern.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Lots du Troisième District.

Une chance pour spéculation.

Succession vacante de William Schmidt.

No 80,989—Cour Civile District—Div. C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI le 7 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir

Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, de l'ilet No 37 du Faubourg Claout borné par les rues Claout, Josephine, Feliciana et Soublette, enregistrés dans le livre du Bureau des Transferts 21 folio 44.

Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre terrains pour construire dans le Troisième District.

Succession vacante de Joseph Manuel DeLabarre.—No 80 991 Cour Civile de District Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci après, à savoir—

Les lots 12, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 38 de la le Faubourg Washington, borné par les rues Port, St Ferdinand Force et Verto, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 19, folio 398.

Conditions Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

SIXIEME DISTRICT.

Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY.

No 80 839—Cour Civile de District — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 24 janvier 1907, par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privileges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée (autrefois Plaquemine) Cadiz Chestnut et Jéna, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 6 mars 1876, et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexe à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprenant un cottage simple retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Emanuele Calderara vs John Lofaso et Joseph Lofaso, indivduellement et in solido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 28,503—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 28me jour de février 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un pool table, Balls, One racks, Un cash register, Installation pour bar, Un lot de liqueurs assorties, Verres pour buvette, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Philip J. Paterno, avocat pour le demandeur. 17 fév—17 23 28

Mme Elizabeth Glennon et Wm J Glennon pour autoriser vs Walter P. Livaudais.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 28,714. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux Nos 2200 et 2202 avenue Tulane, à l'encoignure de la rue Galvez, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 27me jour de février 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Une buvette dans le fond, installations, 1 comptoir, boîte à bière, 1 comptoir d'huitres, 2 stoves, 1 lot de chaises, tables, verres de buvette, 1 vitrine, etc Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau —Conditions: Comptant. — WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—J. J. Reilley, avocat pour la demanderesse. 17 fév—17 23 27

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 81,027—Division B—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Succession de NIELS ANDERSON SCHONBECK.

JOLI COTTAGE ELEVE, 2515 RUE ST-JOSEPH,

Ilet des rues Octavia, Freret et S. Robertson, sur Deux Lots.

A L'ENCAN, MARDI, LE 5 MARS.

SOUS et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Niels Anderson Schonbeck, No 81 027 ledit ordre daté et signé le 17 janvier 1907, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 5 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

Deux certains lots de terre ensemble avec cottage simple élevé, No 2515 rue Joseph, loué à bail pour un an du 1er octobre 1906, avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et Saint Robertson, désignés comme lots numéros trois et quatre dudit ilet et mesurant chacun trente pieds, trois pouces de face à la rue Joseph par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 3 étant situé à une distance de soixante pieds, sept pouces de l'encoignure des rues Joseph et Freret. La maison contenant vestibule, salle à manger, 2 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et dépense.

Et un lot de meubles consistant de lits, pupitre, toilette, 4 chaises, armoires, sofa et autres articles de maison, maintenant sur les lieux, 2409 rue Magnolia, où ils pouront être examinés avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Pour les meubles comptant; pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant avoir droit au loyer, d'après le bail et billets de loyer à partir du moment du passage de l'acte de vente l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant E. Vidrine, notaire Un dépôt de dix pour cent reçu au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et agent de propriétés foncières, 318 rue Baronne.

Richard & Vidrine, avocats. 3 fév—3 10 17 24—mars 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN MAUS.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 80,351.

COTTAGE SIMPLE, 2844 RUE ANNONCIATION,

A L'ENCAN MARDI LE 5 MARS

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 80,351, dans l'affaire de la succession de John Maus, ledit ordre daté et signé le 30 janvier 1907 et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique MARDI, le 5 mars 1907 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans la quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation Chippewa, Washington et Sixième, mesurent trente trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles d'après le plan de C. F. Zempel, ingénieur civil, daté le 12 mars 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette paroisse, le 26 mars 1836, les améliorations comprenant un cottage simple connu comme No 2844 rue Annonciation et contenant environ trois chambres et cuisine, chemin de voiture et écurie.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dès pour l'année 1907, au sus les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Henry G. Stewart, notaire l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur

Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 318 rue Baronne.

Charles F. Fletchinger, avocat.

3 fév 3 10 17 24 mars 3 5

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al. No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse et Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans le même étant ilet No 199, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Neuve le Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove Hickory et Cohn avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn avec une façade de trois cents pieds de chaque côté d'icelles rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden, cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeanette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, les dits lots étant contigus, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeannette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Général Ogden, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeannette et Eagle.

Les améliorations consistent des Nos 1433-35 rue Général Ogden, cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque côté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 107, borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602-04 rue Leonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Leonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1626-28 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10 lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeannette

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden désignés par les Nos 11 et 12; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles

Les améliorations consistant du No 8920 rue Jeannette, cottage double; deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement sûr et profitable avec augmentation certaine dans l'avenir. Le capitaliste éveillé fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, satisfait qu'aucune autre section de cette ville, maintenant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans; crédit, avec 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Robinson, Howell Carter; Jr, Arthur J. Peters, avocats.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Hamilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 80,004—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence Smith, veuve de Louis Hamilton, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier

E. A. Parsons, avocat.

19 fév—19 23 28

Succession de O. C. Blandin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73,406—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Carrie T. Desdunes, veuve de O. C. Blandin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—Chas F Claiborne, Alfred Grima, avocats.

19 fév—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT No 14,720 Succession de Herman Knetzsch—Attendu que Emil A. Hauck, gardien de Albert Knetzsch, ainsi nommé par la "Hamilton Probate Court", séjournant à Cincinnati, O., d'après les procédures enregistrées, a fait application à la cour pour l'autorisation de transférer à l'Etat de l'Ohio la somme de $3,125.00, la propriété dudit Albert Knetzsch, reçu par lui comme son intérêt dans Germania Savings Bank, actions appartenant à cette succession. Il est ordonné par la cour que toutes ou n'importe laquelle personne sont par la présente ordonnés de faire valoir, s'ils en ont ou le peuvent, dans les trente jours de la date de la première publication pourquoi un ordre de transfert ne serait pas accordé comme il est demandé—Par ordre de la cour, THOMAS CONNELL Greffier—Nouvelle Orléans, Lne., le 25 janvier 1907.

Dinkelspiel Hart & Davey, avocats

29 jan—29—fév 5 13 20—mars 2

Spear, Escoffier & Spear.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Cheval, 3 Mulets, 3 Wagons, 4 Jeux de Harnais, 200 Sacs à Huitres.

William Macheca vs A. A. Tomasovich.

No 81,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI, le 26 février 1907 à 10.30 heures a. m. il sera vendu au No 1206 rue Broad en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 6 février 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant sur adjudication.

14 fév—14 17 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James J. Kenrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,820—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Kenrick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—Clegg & Quintero, avocats.

13 fév—13 17 22

Succession vacante de Leonard Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 81,738—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de Leonard Boyer, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — E. T. Florance avocat. 16 fév—16 20 23

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Exress